

Communiqué de presse

23 novembre 2022

Discussions exploratoires Suisse/UE

La Suisse ne doit pas réitérer les erreurs commises lors des négociations préalables

- Suite à l'échec de l'accord-cadre, une **«solution globale»** est en discussion. **En dépit de cette nouvelle formulation**, les points clés incriminés de l'accord-cadre restent intégrés à la solution globale. **Ainsi, l'UE n'en démord pas pour ce qui est de la Cour de justice de l'Union européenne pour le règlement des litiges.**
- Une reprise dynamique du droit européen ne peut être envisagée que si la Suisse bénéficie d'un **opting out équitable** en cas de votation populaire et en présence d'un tribunal arbitral indépendant pour régler les litiges. Par ailleurs, l'**accord de libre-échange** qui a fait ses preuves ne doit pas non plus être subordonné au «nouveau cadre». En revanche, les médias se focalisent souvent sur la protection des salaires, où certaines concessions de la part de l'UE sont envisageables, ainsi que sur la directive sur la citoyenneté.
- Dans l'optique de nouvelles négociations avec l'UE, la priorité ne doit pas porter sur une conclusion rapide, mais sur la pérennisation du **modèle de réussite d'une Suisse ouverte au monde, innovante et libre.**
- **autonomiesuisse** juge particulièrement contreproductives la **diplomatie parallèle** des politiciens à Bruxelles ainsi que la **pression irréfléchie d'associations économiques isolées** avides de «gains rapides». Ces démarches **affaiblissent sensiblement la position de la délégation suisse de négociation.**
- L'UE doit d'abord créer une base de confiance en vue des négociations, en mettant un terme à toutes les «mesures de harcèlement» (exclusion d'Horizon Europe, renouvellement des ARM, etc.) qu'elle a prises **unilatéralement.** Avec les milliards de cohésion, **la Suisse a suffisamment prouvé sa bonne volonté.**
- Il s'agit d'**éviter** que la Suisse ne réitère les **erreurs des négociations passées.**

La Suisse doit également résister à la pression interne

«Les choses bougent dans le dossier UE» – tel est le ton général dans les médias. Certains cercles politiques activent leur diplomatie parallèle avec Bruxelles, tandis que des associations économiques ne cessent de faire pression en vue d'une «solution rapide». En tant que porte-parole de l'économie indépendante, **autonomiesuisse** relève que la Suisse a bien mieux surmonté les crises que l'UE ces dernières années. Quand **economiesuisse** évoque notamment l'«urgence» à négocier, cette organisation faïtière argumente davantage selon les convictions politiques de ses représentants que les réalités économiques. Elle méconnaît, en outre, que des négociations menées sous une pression temporelle auto-infligée affaiblissent sa propre position.

Les pronostics d'autonomiesuisse se sont avérés

Les scénarios menaçants des partisans de l'accord-cadre après son échec se sont jusqu'ici révélés d'un pur pessimisme fictif. En revanche, **autonomiesuisse** a tapé dans le mille avec son document de position publié en décembre 2021. À titre d'exemple, la nécessité d'accroître la production d'électricité autochtone est désormais reconnue communément. Les petites entreprises européennes souffrent davantage de la nouvelle réglementation de l'UE sur les dispositifs médicaux que les sociétés suisses, qui s'y sont préparées précocement et bénéficient désormais d'une longueur d'avance. Les meilleures universités de l'UE regrettent l'exclusion de la Suisse du programme de recherche Horizon Europe. En attendant, les meilleures universités européennes selon des classements reconnus demeurent en dehors de l'UE, soit en Grande-Bretagne et en Suisse.

À quoi veiller lors de nouvelles négociations

Un accord ne révèle pas son efficacité par beau temps, mais quand il est mis à rude épreuve. Pour **autonomiesuisse**, il va de soi que la Suisse ne doit pas céder les clés de ses bonnes conditions cadres – à savoir son indépendance politique et sa grande stabilité – une fois devant la porte de l'UE. En cas de négociations supplémentaires avec l'UE, il est donc indispensable de veiller à ce que le souverain suisse, c'est-à-dire l'électorat, ait toujours le dernier mot. Ce point précis n'a pas connu de pondération suffisante dans le débat public jusqu'ici.

Une reprise dynamique – soit automatique – du droit européen ne peut profiter à notre pays que si la Suisse bénéficie d'un opting out équitable en cas de votation populaire. La primauté doit être accordée au droit suisse: les reprises «provisoires» du droit, en contradiction avec la volonté du peuple suisse et la Constitution fédérale, ne sont donc pas envisageables.

Si, par exemple, la Suisse définit les conditions du marché différemment de ce qui était prévu, l'UE peut uniquement exiger des mesures de compensation matérielles – comme le stipule le droit de l'OMC. Par ailleurs, les mesures doivent se limiter au domaine de l'accord respectif. En cas de désaccord, un tribunal arbitral indépendant décidera des éventuelles sanctions. Le Tribunal fédéral suisse ainsi que la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) peuvent, en outre, soumettre leur propre interprétation au tribunal arbitral. La subordination à la CJUE envisagée par l'UE – partielle par nature – constituerait une farce.

L'accord de libre-échange, qui a fait ses preuves depuis 1972, ne doit en aucun cas être intégré à la «solution globale». En termes de commerce extérieur, la Suisse doit, en effet, rester libre de conclure des accords importants avec des pays tiers. À cet égard, il ne faut pas seulement penser au présent, mais encore plus à l'avenir. Aujourd'hui déjà, les États-Unis représentent le plus grand marché d'exportation. Outre l'UE, d'autres espaces économiques gagneront, par ailleurs, en importance en raison de leur croissance plus dynamique.

Quoi qu'il en soit, des négociations concrètes avec l'UE ne peuvent pas être d'actualité tant que celle-ci poursuivra sa politique des «petites piques» assortie de mesures unilatérales comme l'exclusion d'Horizon Europe – et ce en dépit de la «durabilité» du milliard de cohésion concédée par la Suisse. Avant de pouvoir entamer d'éventuelles négociations sur une base de confiance, l'UE doit également témoigner d'un esprit partenarial sans équivoque.

autonomiesuisse – une initiative de l'économie suisse

autonomiesuisse est une initiative de grande envergure soutenue par des entrepreneurs suisses et des personnalités de l'économie du centre. Elle s'engage en faveur d'une collaboration économique partenariale avec les pays de l'UE, mais également du monde entier. Son indépendance politique assure à la Suisse d'excellentes conditions cadres au niveau de l'économie et de la société. Le modèle de réussite suisse qui en découle doit rester viable à l'avenir également.

autonomiesuisse compte plus de 750 membres. Rejoignez-nous sur autonomiesuisse.ch/fr/participez pour contribuer à une Suisse ouverte au monde, performante et libre.

Contact

Le comité de direction de la coprésidence d'autonomiesuisse se tient à votre disposition pour tous renseignements concernant l'accord-cadre Suisse-UE du point de vue économique et entrepreneurial.

Dr. Hans-Jörg Bertschi

+41 79 330 50 72

hans-joerg.bertschi@bertschi.com

Prof. em. Dr. Giorgio Behr

+41 79 430 44 21

giorgio@behr.ch

Dr. Alexandra Janssen

+41 79 725 95 26

alexandra.janssen@ecofin.ch

Dr. Hans-Peter Zehnder

+41 79 330 58 08

hans-peter.zehnder@zehndergroup.com

Réseaux sociaux

